

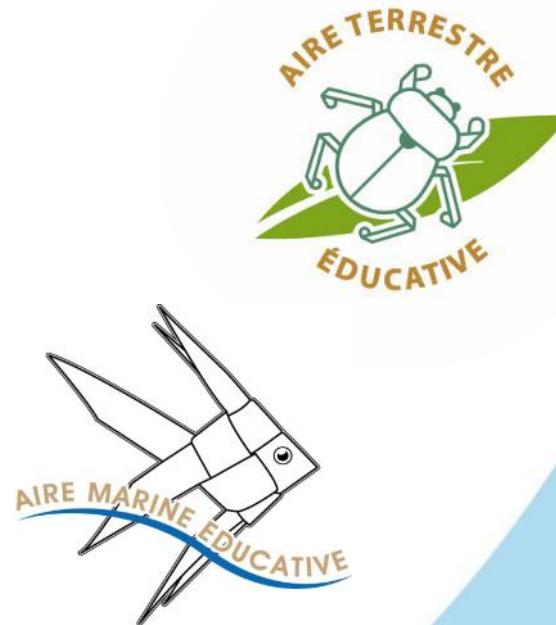


# Les aires éducatives

16 juin 2025

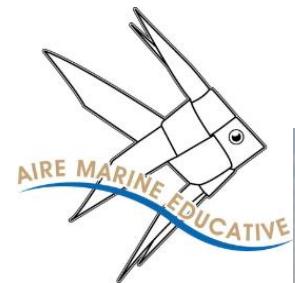
Nathalie CHEVALLIER

Office Français de la Biodiversité  
Direction régionale de Normandie



# De quoi parle-t-on ?

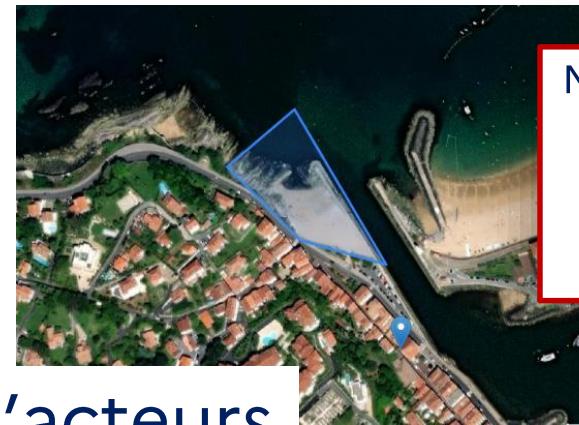
Une aire éducative est un projet porté par une ou plusieurs classes où les élèves réfléchissent collectivement à la préservation d'un petit bout de territoire qu'ils choisissent, **à l'extérieur** de l'enceinte de l'école, du collège ou du lycée



# Les aires éducatives : une démarche pédagogique

Une zone définie **en dehors** de l'enceinte de l'établissement  
Des milieux très diversifiés  
Accessibles à pied, à vélo...

Des élèves qui se l'approprient, apprennent à le connaître et réfléchissent à sa préservation



Nouvelles inscriptions pour année scolaire 2025-2026  
**Du 1<sup>er</sup> juin au 3 octobre 2025**

## Un Trio d'acteurs engagés

Une structure accompagnatrice

structure en lien avec la préservation de l'environnement et/ou agissant pour l'éducation à l'environnement et au développement durable

Une école, un collège, un lycée l'enseignant et les élèves

Le conseil des élèves décide à son niveau

**Du CE2 au lycée**

La commune

donne son accord si elle met à disposition un site et appuie l'AE

Gestionnaires

Scientifiques

Usagers

Acteurs du territoire

# Gouvernance

## La gouvernance nationale

Pilotage OFB + 3 Ministères (en charge de l'éducation nationale, de l'écologie, des Outre-mer)

Animation OFB

## La gouvernance régionale

Dans chaque région, il existe un groupe régional aires éducatives (GRAE) qui comprend au moins la Direction régionale OFB, l'Académie et la DREAL. Il a pour mission d'instruire les demandes d'inscription et de labellisation.

Les directions régionales de l'OFB s'occupent également de l'animation du réseau des aires éducatives.

En Normandie, elle est appuyée par le GRAINE Normandie.

En Centre-Val-de-Loire, elle est appuyée par le GRAINE Centre-Val-de-Loire



# Les aires éducatives : coûts et financements

- Les coûts d'une aire éducative pour l'école/collège/lycée

Il s'agit essentiellement de frais de fonctionnement pour les interventions de la structure accompagnatrice (environ 10 interventions en première année, moins par la suite) et parfois de frais d'investissement (achat de matériel pour réaliser les projets).

- Les sources de financements

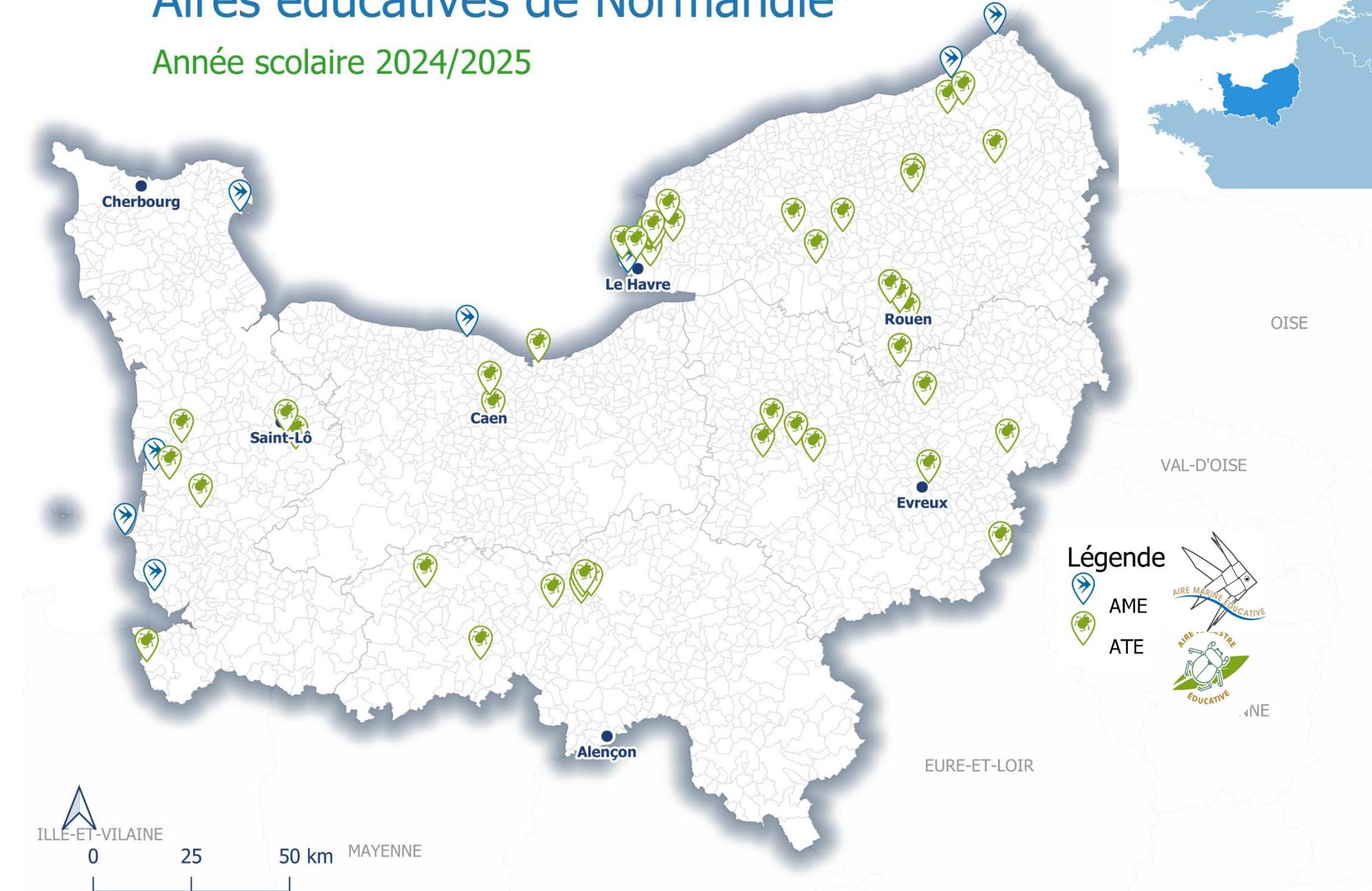
- ✓ Sources diverses : « Notre école faisons-la ensemble », communes, conseils départementaux, fondations, ...
- ✓ Si besoin, il existe aussi un financement OFB :

Pour les nouveaux projets qui débuteront en septembre 2025 :

- Forfait 5000 euros pour l'ensemble des 2 années scolaires 2025-2026 et 2026-2027
- Demande à déposer sur « la trousse à projets » + inscription en parallèle sur SAGAE
- appel à projets ouvert du **1<sup>er</sup> juin au 3 octobre 2025**

# Aires éducatives de Normandie

Année scolaire 2024/2025



**53 aires éducatives**

**45 ATE**

**8 AME**

Calvados :

**3 ATE**

**1 AME**

Eure :

**10 ATE**

Manche :

**6 ATE**

**4 AME**

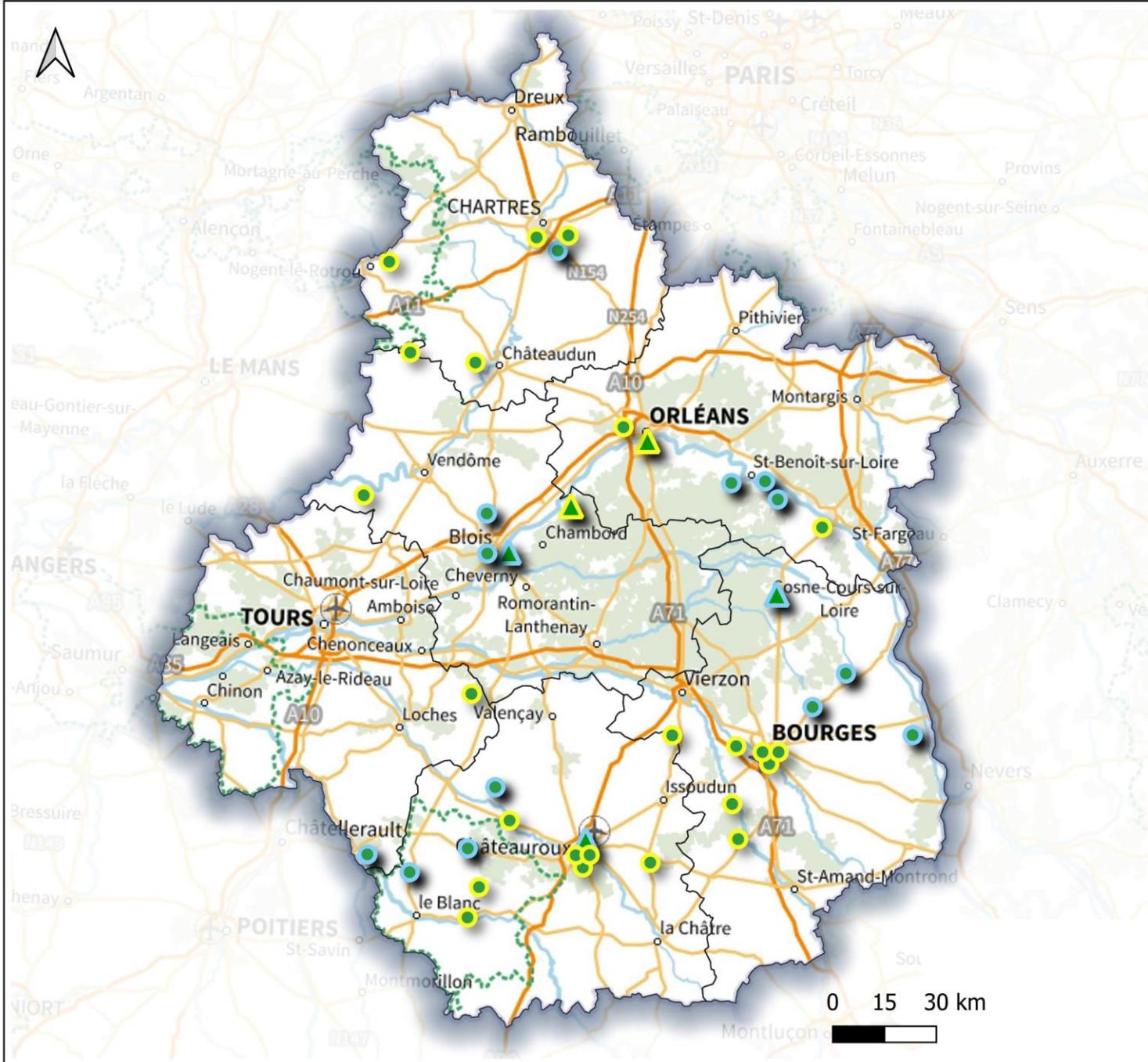
Orne :

**7 ATE**

Seine-Maritime :

**19 ATE**

**3 AME**



## Aires terrestres éducatives Centre-Val de Loire



**41 aires éducatives**

- Ecole-nouveau projet [23]
- Ecole-ATE labellisée [13]
- ▲ Collège-nouveau projet [2]
- ▲ Collège-ATE labellisée [16]



EDITEE LE : 2 / 12 / 2024  
Sources des données : OFB  
Fonds cartographiques :  
IGN OSM  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154

# Les enjeux de la démarche pédagogique « aire éducative »



Crédit : Sébastien Meslin / Office français de la biodiversité



Crédit : bducastelle



Crédit : Cécile Barraud / Office français de la biodiversité

**Un projet participatif** : Participer à la préservation de la biodiversité en formant des citoyens qui seront acteurs de cette préservation

- **Connecter les élèves à la nature**, comprendre les enjeux de sa préservation, faire l'école dehors
- **Former les écocitoyens** de demain conscients des enjeux et en capacité d'agir sur leur territoire
- Projet pédagogique conjuguant **expérience** et **théorie**
- Permettre à des élèves d'expérimenter de façon valorisante **l'implication dans la vie publique**

# Le conseil des élèves : élément central du projet

**Conseil des élèves**  
Élèves, enseignant,  
Structure  
accompagnatrice

**Conseil « élargi »**  
Élèves, enseignant, structure  
accompagnatrice  
+ une ou des personnes  
invitées spécifiquement

Elèves au  
cœur des  
décisions

Objectif :  
Réfléchir sur le projet

Objectif :  
Faire partager les réflexions des  
élèves aux personnes  
concernées  
(politiques, gestionnaires, usagers du site...)

Fréquence de réunion :  
Aussi souvent que nécessaire

Fréquence de réunion :  
1 à 2 fois par an

# Les retours du terrain

- Dynamiques territoriales fortes (lien avec acteurs du territoires, élus, etc..)
- Renforcement des liens intergénérationnels (élèves, parents, professionnels)
- Des constats unanimes
  - Changement de perception des élèves sur l'environnement.  
*Apprennent à s'approprier la biodiversité de leur territoire*
  - Enthousiasme et assiduité / Projet et fierté collective, faire ensemble  
*C'est LEUR projet et LEUR zone.*
  - Support à l'acquisition des fondamentaux  
*Projet interdisciplinaire. Certains enseignants font l'ensemble du programme à partir du projet.*
  - *Certains s'engagent dans les conseils municipaux, mais aussi à l'échelle du département (50) <https://www.manche.fr/actions/jeunesse-et-colleges/engagement-des-jeunes/cdj50/>*
  - Des actions concrètes (panneaux, travail sur les déchets, changement de pratiques, petits abris, aménagements plus conséquents, ...)





## Plasnes (27)

Véritable panneau de signalisation (autorisations...)



## La Ferté-Macé (61)

Haie sèche, mare, ...  
Gestion différenciée

UNE MARE ÉDUCATIVE GÉRÉE PAR LES ÉLÈVES À SAINT-AIGNAN-LE-JAILLARD

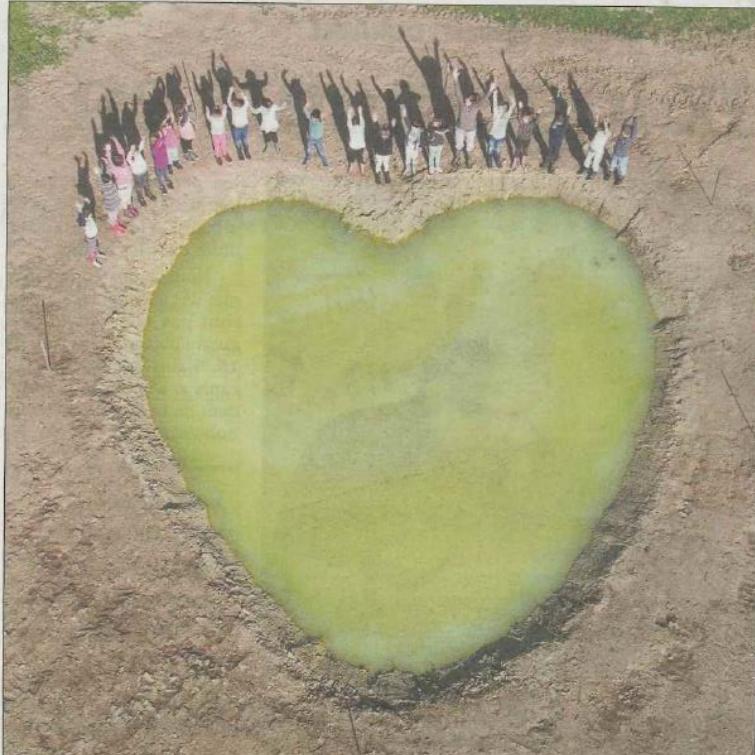
# Les écoliers au cœur de la nature

La classe de CP-CE1-CE2 d'Amandine Buisson s'est lancée dans la création d'une aire terrestre éducative pour observer et protéger la nature. Pour continuer d'aménager cette jolie mare en forme de cœur, les écoliers ont besoin d'un petit coup de pouce financier. Avec 5 €, vous ferez à coup sûr des heureux !

■ On se souvient tous de l'incroyable photo aérienne de Yann Arthus-Bertrand : celle du « cœur de Voh » en Nouvelle-Calédonie qui illustre la couverture de son ouvrage *La Terre vue du ciel*. Ce cœur, devenu un symbole écologique mondial, existe ailleurs... et même tout près d'ici.

## Nichoirs à oiseaux, ruches, gîtes à insectes et même une cabane d'observation !

C'est en effet à Saint-Aignan-le-Jaillard que les élèves de CP-CE1-CE2 et leur institutrice Amandine Buisson ont créé une mare, elle aussi en forme de cœur, comme un clin d'œil au célèbre photographe ! Une idée sortie de l'imagination des écoliers au fil de leurs



Les écoliers de CP-CE1-CE2 du regroupement scolaire entre Saint-Aignan et Lion, ont créé ce projet de mare éducative.

sorties en compagnie de Tony Chevalier, éducateur Nature et habitant du village.

« Nous participons à un dispositif mis en place par l'Office national de la biodiversité qui permet aux éco-

liers de mieux connaître la nature et d'agir pour sa protection et sa préservation », explique Amandine Buisson, directrice et institutrice. Et c'est grâce à l'aide d'entreprises locales, d'artistes, d'agriculteurs et des

agents communaux que le projet porté par l'école a pu voir le jour cette année sur un espace disponible tout près du city-stade et de la salle polyvalente. Une mare a été creusée et le terrain préparé pour permettre aux

écoliers d'œuvrer. Une première enveloppe financière a permis la concrétisation et le lancement du projet, mais les élèves aimeraient poursuivre l'aménagement de leur petite mare pour y créer un vrai lieu de vie. « Nous souhaitons continuer à aménager ce coin de nature pour en faire un lieu agréable pour observer les animaux et les plantes ».

### Un financement participatif indispensable

Cette seconde étape nécessite toutefois de remettre la main à la poche : « Nous pouvons obtenir une subvention de 4.000 € si nous ouvrons un projet avec un financement participatif », explique Amandine Buisson. D'où le lancement sur le site « La trousse à projets » (réservé aux initiatives scolaires) d'une collecte ouverte à tous. « L'objectif est d'atteindre 1.000 €, ce serait formidable », s'enthousiasme l'enseignante. Pour l'heure, la participation stagne à 320 € avec seulement sept donateurs.

C'est déjà ça, mais pas suffisant pour concrétiser les rêves « très sérieux » des écoliers. Ils veulent installer des nichoirs à oiseaux qu'ils vont construire, ainsi que des gîtes à insectes. Il est même question d'installer des ruches. À l'automne, ils vont également replanter autour de la mare les petits arbustes qu'ils ont fait

pousser cette année en pépinière.

Les élèves souhaitent aussi réaliser une cabane vivante en osier, pour se cacher et observer les oiseaux discrètement. Et il est aussi prévu d'installer sur le site des panneaux pédagogiques réalisés par les élèves, à destination des promeneurs pour leur présenter la faune et la flore. Tout dépendra de la générosité de tous ceux qui veulent encourager cette initiative. A vot'bon cœur !

CHRISTEL MÉTAIS

### JUSQU'AU 30 MAI.

Pour faire un don (à partir de 5 €) il suffit de se connecter sur la plateforme de financement participatif de l'Éducation nationale « Trousse à projets » ou de passer par la page Facebook APE saint-aignan-le-Jaillard et suivre le lien.

Attention, la date limite des dons est fixée au jeudi 30 mai.

**INAUGURATION.** Le cœur de Saint-Aignan sera inauguré lors d'une fête de la nature le dimanche 16 juin. Des ateliers ouverts à tous seront proposés au grand public de 10 heures à midi. L'occasion de mieux apprécier tout l'intérêt de ce projet porté par les écoliers.

## Saint-Aignan-le-Jaillard (45)

# Saint-Nicolas-d'Aliermont (76)

## SAINT-NICOLAS-D'ALIERMONT

### L'aménagement écologique du bois du Bel-Air lancé

Les enfants de l'école Jean-Rostand ont apporté leurs bras pour lancer les travaux d'aménagement du bois du Bel-Air à Saint-Nicolas-d'Aliermont.



Des élèves sont venus de Jean-Rostand en aide à la plantation de 20 pommiers.

L'installation d'une clôture va permettre d'accueillir prochainement des animaux pour de l'écopâturage. L'objectif est de favoriser la gestion des milieux ouverts et de limiter les espèces invasives. De plus, les saules déjà en place ont été taillés de manière à préserver leur rôle écologique en tant qu'habitat pour les insectes, notamment les xylophages, ainsi que les oiseaux et la petite faune.

Par ailleurs, d'autres interventions ont eu lieu en contrebas, dans le bois du Bel-Air, incluant la plantation d'essences locales mieux adaptées, avec des arbres tels que le chêne, le hêtre et l'érable. Ils ont été plantés dans le but de recréer un boisement durable et de dynamiser la biodiversité. Enfin, des coupes

selectives ont été réalisées avec l'abattage sélectif d'arbres dangereux, morts ou malades, le long des chemins forestiers, afin d'accélérer la régénération naturelle des milieux tout en sécurisant les sentiers pédestres. D'autres aménagements écologiques devraient bientôt compléter ces travaux pour améliorer l'intégration du site au corridor forestier régional reliant les forêts d'Eawy et d'Arques.

### Une compensation écologique

« Nous avons obtenu des fonds de RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, pour créer, ici, un endroit pédagogique de sensibilisation aux enfants des écoles, entre autres. Nous

allons également déployer d'autres animations avec le collège » indiquent Loïc Beaucamp et Jean-Marie Follain, vice-présidents de Falaises-du-Talou.

Cette démarche permet, en effet, de répondre aux obligations et engagements de compensation des impacts résiduels sur les milieux naturels dus au projet de raccordement de l'EPR2 de Penly au réseau électrique par RTE. « L'objectif de ces interventions est de préserver, de restaurer et de développer les écosystèmes locaux, tout en respectant les engagements environnementaux pris par RTE, par la mise en œuvre d'une démarche de compensation écologique » précise Hippolyte Deconinck, responsable des travaux à RTE.

# Liens utiles

- Les informations générales concernant les aires éducatives et les modalités d'inscription sont accessibles sur cette page : <https://www.ofb.gouv.fr/aires-educatives>
- Plateforme SAGAE pour l'inscription dans la démarche aires éducatives, le suivi des projets, l'animation générale et la demande de labellisation : <https://sagae.ofb.fr/>
- Plateforme « Trousse à projets » pour le financement OFB : <https://trousseaprojets.fr/>
- Informations détaillées et les outils pour les porteurs de projet sur le wiki :  
<https://ame.ofb.fr/doku.php>
- Contact animation régionale :  
Normandie : [aires-educatives@graine-normandie.net](mailto:aires-educatives@graine-normandie.net)  
Centre-Val-de-Loire : [marine.colombey@ofb.gouv.fr](mailto:marine.colombey@ofb.gouv.fr) [julien.levrat@grainecentre.org](mailto:julien.levrat@grainecentre.org)